

## Réponse de Monsieur Kaddani

*Monsieur le Conseiller municipal,*

*Je me félicite aussi que le parlement ait enfin interdit l'utilisation des insecticides néonicotinoïdes. Je rappelle ici que le Député Olivier Dosne, dès 2011, avait dénoncé la dangerosité de ces pesticides et avait réclamé au gouvernement dans une question écrite un moratoire sur leur utilisation.*

*La Ville a drastiquement réduit l'utilisation des pesticides qu'elle utilisait massivement il y a encore quelques années. La ville n'utilise qu'un seul herbicide, le "Pistol". Nous en consommons 4L/an. Il est réalisé une seule campagne annuelle en avril-mai sur l'ensemble du territoire. Ce traitement s'échelonne sur 3 semaines environ et il est effectué à l'aide d'un pulvérisateur tracté. Les pulvérisations sont réalisées tout au long des joints existants entre les trottoirs et les murs de clôture des maisons ainsi que sur les revêtements stabilisés. Des interventions ponctuelles sont réalisées en cas de repousse rapides de mauvaises herbes. Il est à noter que les pieds d'arbres sont entretenus exclusivement en procédant au débroussaillage manuel à la binette ou avec un équipement.*

*Enfin, les allées en gravillon du cimetière sont désherbées 3 fois par an à l'aide d'un herbicide par un prestataire Universal Paysage. Nous avons missionné le service des espaces verts de la Ville, en lien avec le travail de notre préventeur, pour qu'il propose une démarche visant à supprimer totalement l'utilisation de ces produits en ville.*